

# Centre Ressources Régional (CRR)



**Les services de Trisomie 21 Nouvelle-Aquitaine se transforment en :**

## **Centre Ressources Régional**



Depuis plus de 30 ans, les associations Trisomie 21, par l'action conjointe des familles, des bénévoles, et des professionnels des services, soutiennent et accompagnent des enfants, adolescents et adultes dans le développement de leur autonomie au sein du milieu ordinaire.

Elles portent des valeurs fortes, telles que :

- **la confiance dans la personne** avec trisomie 21 ;
- **la meilleure qualité de vie, l'autonomie de la personne, l'insertion sociale, la citoyenneté** ;
- **le développement des compétences** grâce à un accompagnement individualisé dans le respect de la personne ;
- **l'innovation éducative et les avancées médico-sociales** ;
- **le partenariat personnes - parents - professionnels** dans leurs engagements et leur militantisme.

Cette dynamique entre aujourd'hui dans une nouvelle dimension : Trisomie 21 Nouvelle-Aquitaine a décidé de repenser son mode d'organisation afin de permettre à davantage de personnes de construire leur parcours en mobilisant des ressources de droit commun.

## **Un peu d'histoire...**

**EN MAI 2012**, Trisomie 21 Nouvelle-Aquitaine naît du regroupement des associations Trisomie 21 de Gironde, Lot & Garonne et Pyrénées Atlantiques pour la gestion des services départementaux.

Elle les représente au niveau régional.

**L'association régionale gère aujourd'hui six services médico-sociaux qui accompagnent 250 jeunes ou adultes** déficients intellectuels, principalement avec trisomie 21 :

- **3 Services d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile** (SESSAD)
- **2 Services d'Accompagnement à la Vie Sociale** (SAVS)
- **1 Service d'Accompagnement au Travail** (SAT) « Hors murs »

**EN JANVIER 2015**, Trisomie 21 Nouvelle-Aquitaine, en répondant à un Appel à Candidature de l'Agence Régionale de Santé d'Aquitaine, a souhaité impulser une dynamique de changement dans ses services par la création d'un CENTRE RESSOURCES RÉGIONAL INTER-ASSOCIATIF.

Ce Centre Ressources Régional conduira à la transformation des services en Pôles d'Expertise et à la mise en place d'une nouvelle modalité d'accompagnement : l'Assistance au Parcours de Vie (APV).

**DEPUIS JANVIER 2016**, les professionnels des services et administrateurs bénévoles de l'association travaillent ensemble à la construction du Centre Ressources Régional : mobilisation d'un comité de pilotage et d'une équipe de projet régionale, mise en place de groupes de travail...

Cette construction est entré dans sa phase finale.

**AU 1ER JANVIER 2017**, LES SERVICES DE TRISOMIE 21 NOUVELLE-AQUITAINE FONCTIONNENT EN CENTRE RESSOURCES RÉGIONAL.

## **Pourquoi créer un Centre Ressources Régional ?**

Notre volonté en qualité de Centre Ressources Régional est :

- de donner la priorité aux choix de vie de la personne et de son entourage ;
- de permettre à plus de personnes en recherche de solutions, voire en rupture de parcours, de construire des réponses avec l'aide de professionnels ;
- d'améliorer l'efficacité et la continuité de l'accompagnement ;
- de toujours promouvoir l'inclusion dans le milieu ordinaire et l'accès au droit commun, en mobilisant un réseau autour du devenir de chaque personne accompagnée.

Il s'agit avant tout de redonner aux familles et aux personnes en situation de handicap le pouvoir d'agir : elles sont les premiers acteurs pour définir et mettre en œuvre leur projet de vie, en bénéficiant de l'appui de professionnels pour les guider dans leurs choix.

## Une nouvelle organisation des services, une nouvelle modalité d'accompagnement

Les services actuellement existants seront réorganisés en trois Pôles d'Expertise :

- **un Pôle Santé** (soins et prévention)
- **un Pôle Vie Sociale** (loisirs, culture, vacances, autonomie de déplacement, habitat...)
- **un Pôle Scolarité, Formation, Insertion Professionnelle, Emploi.**

Chaque personne, en fonction des besoins et attentes identifiés et exprimés dans le Projet de Vie, pourra bénéficier de l'expertise d'un ou de plusieurs professionnels des Pôles.

Une nouvelle forme d'accompagnement sera également proposée : **l'Assistance au Parcours de Vie.**

C'est la personne et son entourage qui décideront de solliciter les professionnels des Pôles et/ou l'Assistant au Parcours de Vie.

### Qu'est-ce que l'Assistance au Parcours de Vie ?

L'appui de l'Assistant au Parcours de Vie intervient à la demande de la personne et/ou de ses parents.

L'objectif est d'aider la personne et sa famille à formaliser un projet de vie adapté aux besoins de la personne, à partir :

- de l'expression de leurs attentes,
- d'une appréciation de la situation,
- de l'identification des ressources mobilisables dans l'environnement de la personne.

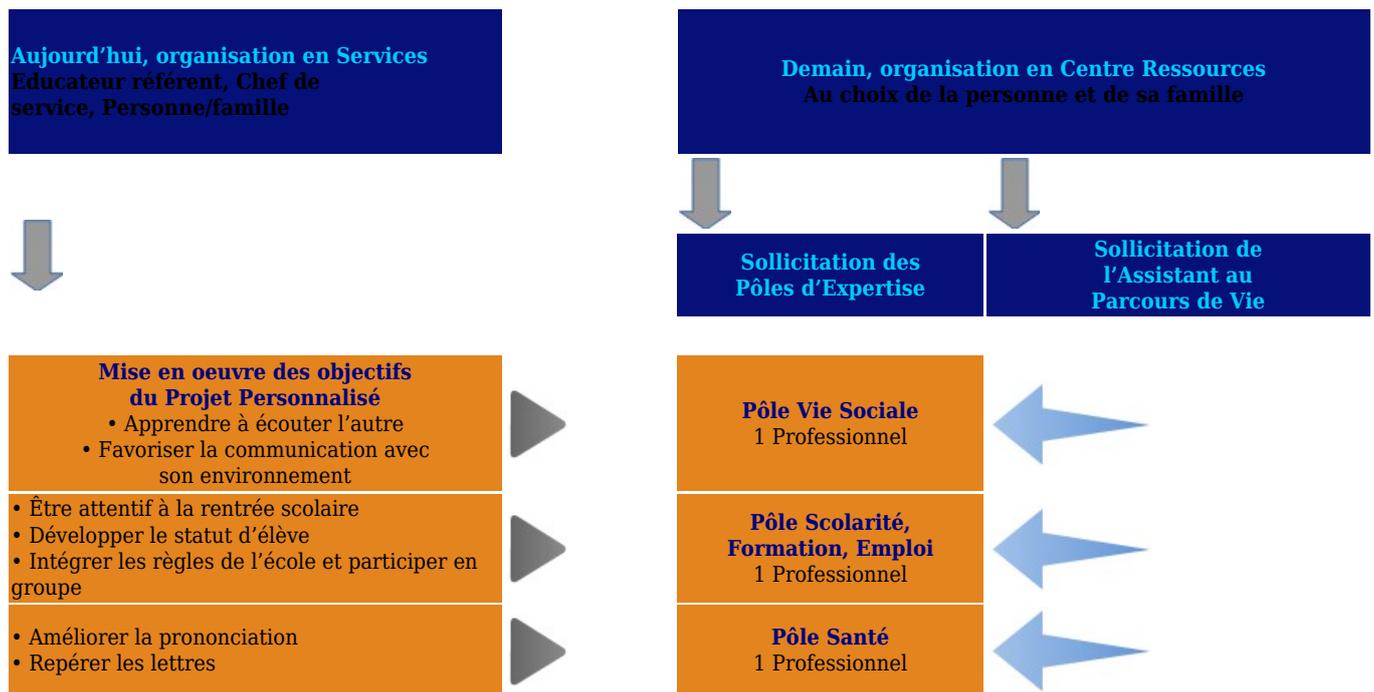
Le projet de vie est co-construit. L'Assistant au Parcours de Vie intervient en tant que facilitateur : il informe, oriente, guide. Il identifie aussi les acteurs qui seront impliqués dans l'accompagnement. Ces acteurs pourront être :

- des professionnels des Pôles du Centre Ressources,
- tout intervenant extérieur qui peut répondre aux besoins de la personne.



*A.C. a 10 ans. Il est accompagné aujourd'hui par le SESSAD. A partir des attentes exprimées par ses parents, un projet d'accompagnement est élaboré et mis en oeuvre par les professionnels des services.*

## Un projet partenarial



Trisomie 21 Nouvelle-Aquitaine ne se lance pas seule dans cette aventure. Son projet s'inscrit parfaitement dans les orientations et changements voulus par les pouvoirs publics dans le secteur.

Elle est soutenue par l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle Aquitaine, ainsi que par les Conseils Départementaux et Maisons Départementales des Personnes Handicapées.

Plusieurs associations de la région sont partenaires dans l'élaboration du projet, notamment l'Association des Paralysés de France (APF), et l'Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées (l'ADAPT).

Enfin, la fonction d'Assistance au Parcours de Vie fait l'objet d'une expérimentation depuis 2015, pilotée par la FEGAPEI (Fédération nationale des associations gestionnaires au service des personnes handicapées et fragiles).

Trois associations du secteur se sont engagées dans ce projet, au travers d'établissements et services présents dans 3 régions et 7 départements : Trisomie 21, l'ADAPEI et Les Papillons Blancs.